

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

VILLE DE
BÉNOËDET

PROGRAMME VOIRIE 2016 - BENOËDET

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

(B.P.U.) à compléter

Lot Voirie :

| N° | DESIGNATION DES PRIX ET PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (HORS TAXES) | Unités | PRIX UNITAIRES EN CHIFFRES |
|------------------------------|---|----------------|-------------------------------------|
| NOTA | <ul style="list-style-type: none"> * L'entreprise devra toutes les implantations nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement de la route * L'entreprise devra toute signalisation (temporaire, permanente et de déviation) de chantier sur la rue concernée pendant toute la durée des travaux, et après demande d'autorisation de voirie auprès des services municipaux de la voirie * L'entreprise devra maintenir l'accès des riverains et des commerces pendant toute la durée des travaux * L'entreprise devra toutes les installations de chantier réglementaires pendant toute la durée du chantier * L'entrepreneur est réputé s'être rendu compte sur place des conditions d'exécution des travaux et de la consistance des travaux | | |
| 100 | <p><u>Installation de chantier, ce prix rémunère:</u> la mise en œuvre du matériel conforme à la réglementation du travail, l'amenée et le replidu matériel, engins et matériaux sur le chantier. Ainsi que la signalisation réglementaire de chantier, y compris déviation. Le forfait :</p> | F | |
| Travaux Préparatoires | | | |
| 101 | <p><u>Balayage de chaussée, ce prix rémunère:</u> Le balayage et le grattage de chaussée avant application du support, compris toutes sujétions de réalisation. Le mètre carré :</p> | m ² | |
| 102 | <p><u>Dérasement d'accotement, ce prix rémunère :</u> Le dérasement d'accotements par engins mécaniques comprenant le dérasement des accotements herbeux avant mise en œuvre de la couche de roulement, le chargement et l'évacuation de tous déblais en décharge agréée, et ce pour des largeurs moyennes de 0,80m à 2,00ml. Le mètre linéaire :</p> | ml | |
| 103 | <p><u>Reprise du support, ce prix rémunère :</u> La reprise du support existant comprenant la scarification du support sur une épaisseur moyenne de 8cm, le terrassements avec évacuation de 10cm moyens de déblais, le reprofilage complet en tenant compte de l'écoulement des eaux, et l'apport, la mise en œuvre et le compactage de matériaux GNT-B 0/315 sur une épaisseur de 10cm moyen, main d'oeuvre et toutes sujétions. Le mètre carré :</p> | m ² | |
| 104 | <p><u>Plus value au prix n°103, pour mise en œuvre à la main:</u> Le mètre carré :</p> | m ² | |
| 105 | <p><u>Démolition de maçonnerie de toute nature, ce prix rémunère :</u> Ce prix rémunère, au mètre cube, la démolition d'ouvrages en maçonnerie et / ou béton armé ou non armé, en élévation ou enfouille, nécessitant l'emploi de brise béton. Le repérage des zones à démolir et la signalisation, le repérage et la préservation des ouvrages de voiries existantes à conserver, toutes sujétions dues à la présence de réseaux et à l'exploitation des voiries, l'amené et le repli de tous les matériels nécessaires à l'exécution de la démolition, toutes sujétions de découpes, les fouilles ainsi que les opérations propres au dégagement des maçonneries, la démolition proprement dite y compris découpe des armatures en béton armé, l'extraction, le chargement et l'évacuation des gravats dans une décharge agréée, le nettoyage des fouilles, la remise en état et le nettoyage des abords. Le mètre linéaire :</p> | ml | |
| 106 | <p><u>Sciage de chaussée, ce prix rémunère :</u> Le sciage de la chaussée existante pour la réalisation des raccordements sur chaussée existante. Le mètre linéaire :</p> | ml | |
| Terrassement | | | |
| 107 | <p><u>Rabotage de chaussée, ce prix rémunère :</u> La mise à disposition de la machine, le fraisage de la couche de surface de la chaussée enrobé et béton sur une épaisseur de 5 à 6 cm, le nettoyage au jet d'eau sous pression lors du fraisage du béton, le ramassage avec balayage soigné pour la récupération intégrale des matériaux, le chargement sur camions et l'évacuation en décharge agréée des produits et toutes sujétions. Le mètre carré :</p> | m ² | |
| 108 | <p><u>Démolition de trottoir, ce prix rémunère :</u> La démolition de revêtement de trottoir en enrobé, comprenant l'enlèvement et l'évacuation en décharge agréée de l'ensemble des enrobés sur une épaisseur moyenne de 4 à 5 cm, et toutes sujétions. Le mètre carré :</p> | m ² | |
| 109 | <p><u>Terrassement de trottoir, ce prix rémunère :</u> Le terrassement des trottoirs sur une épaisseur moyenne de 15cm, y compris évacuation des déblais en décharge agréée et toutes sujétions de réalisation. Le mètre cube :</p> | m ³ | |
| 110 | <p><u>Terrassement pour entrée charretière, ce prix rémunère :</u> Le terrassement sous trottoir sur une épaisseur moyenne de 30cm, y compris évacuation des déblais en décharge agréée et toutes sujétions de réalisation. Le mètre cube :</p> | m ³ | |

| | | | |
|-----|--|----------------|--|
| 111 | Terrassement pour structure de chaussée bi-couche, ce prix rémunère : Le terrassement général sur une épaisseur moyenne de 50cm, y compris évacuation des déblais en décharge agréée et toutes sujétions de réalisation. Le mètre cube : | m3 | |
| 112 | Terrassement pour structure de chaussée enrobé, ce prix rémunère : Le terrassement général sur une épaisseur moyenne de 60cm, y compris évacuation des déblais en décharge agréée et toutes sujétions de réalisation. Le mètre cube : | m3 | |
| | Empierrements | | |
| 113 | Nivellement et compactage de fond de forme de trottoir, ce prix rémunère : Le nivellement et compactage de fond de forme de trottoirs comprenant le cylindrage et le réglage des pentes avant empierrement, main d'œuvre et toutes sujétions. Le mètre carré : | m ² | |
| 114 | Nivellement et compactage de fond de forme de chaussée, ce prix rémunère : Le nivellement et compactage de fond de forme de trottoirs comprenant le cylindrage et le réglage des pentes avant empierrement, main d'œuvre et toutes sujétions. Le mètre carré : | m ² | |
| 115 | Fourniture et mise en œuvre de GNT-B 0/315, ce prix rémunère : La fourniture, transport, mise en œuvre et cylindrage de matériau GNT-B 0/315 à l'emplacement des trottoirs, y compris surlargeurs de pour la pose de P1 ou de T2 et réglage des pentes. La tonne : | T | |
| 116 | Fourniture et mise en œuvre de concassé 0/80, ce prix rémunère : La fourniture, le transport et la mise en œuvre de tout venant 0/80 sur une épaisseur moyenne de 30 cm après compactage, y compris toutes sujétions d'arrosage, compactage ainsi que de matériel et de main d'œuvre. La tonne : | T | |
| 117 | Fourniture et mise en œuvre de GNT-B 0/20, ce prix rémunère : La tonne la fourniture, le transport et la mise en œuvre de grave G.N.T B 0/20 sur une épaisseur moyenne de 20 cm après compactage, y compris toutes sujétions d'arrosage, compactage ainsi que de matériel et de main d'œuvre. La tonne : | T | |
| 118 | Fourniture et mise en œuvre de GNT-B 0/31,5, ce prix rémunère : La tonne la fourniture, le transport et la mise en œuvre de grave G.N.T B 0/31,5 sur une épaisseur moyenne de 25 cm après compactage, y compris toutes sujétions d'arrosage, compactage ainsi que de matériel et de main d'œuvre. La tonne : | T | |
| 119 | Remplissage d'îlot, ce prix rémunère : La fourniture, transport, mise en œuvre et cylindrage de matériau GNT-A 0/31,5 sur une épaisseur de 15 cm. La fourniture et mise en œuvre d'enrobé à chaud 0/6 noirs (épaisseur demandée 3cm), et ce, sur l'ensemble des îlots, y compris couche d'accrochage et toutes sujétions. Le mètre carré : | m ² | |
| 120 | Mise à niveau d'une grille avaloir, ce prix rémunère : La mise à niveau de grille plate 40*40 ou concave 40*40 ou 750*300 situées dans les chaussées, à faire avant le tapis d'enrobés, y compris coffrage, réhausse au béton, toutes maçonneries main d'œuvre et toutes sujétions. L'unité : | U | |
| 121 | Mise à niveau de tampon de regard de visite ≤ 1000mm, ce prix rémunère : La mise à niveau de tampon de regard de visite de diamètre ≤1000mm sur réseau eaux usées ou eaux pluviales, situés dans les chaussées et trottoirs, à faire avant la réalisation du tapis d'enrobés y compris main d'œuvre et toutes sujétions. L'unité : | U | |
| 122 | Fourniture et pose d'un géotextile, ce prix rémunère : La fourniture et la mise en place d'un géotextile de classe VI, y compris toutes sujétions. Le mètre carré : | m ² | |
| 123 | Mise à niveau de tête de bouche à clé, ce prix rémunère : La mise à niveau de tête de bouche à clé sur réseau eau potable, situées dans les chaussées et trottoirs, à faire avant ou pendant la réalisation du tapis d'enrobés y compris main d'œuvre et toutes sujétions. L'unité : | U | |
| 124 | Mise à niveau de chambre Télécom L2T sous chaussées, ce prix rémunère : La mise à niveau de chambre télécom L2T, situées dans les chaussées, à faire avant ou pendant la réalisation du tapis d'enrobés y compris main d'œuvre et toutes sujétions. L'unité : | U | |
| 125 | Mise à niveau de chambre Télécom L2T sous trottoirs, ce prix rémunère : La mise à niveau de chambre télécom L2T, situées dans les trottoirs, à faire avant ou pendant la réalisation du tapis d'enrobés y compris main d'œuvre et toutes sujétions. L'unité : | U | |

| | | | |
|-----|--|----|--|
| | | U | |
| 126 | <u>Mise à niveau de chambre télécom L1T, ce prix rémunère :</u> La mise à niveau de chambre L1T situées dans les trottoirs, à faire avant ou pendant la réalisation du tapis d'enrobés y compris main d'œuvre et toutes sujétions. L'unité : | U | |
| 127 | <u>Mise à niveau de tampon de regard de branchement, ce prix rémunère :</u> La mise à niveau de tampon de regard de visite de branchement situés sous trottoirs et chaussée, tous diamètres confondus, y compris main d'œuvre et toutes sujétions. L'unité : | U | |
| | Réseaux | | |
| 128 | <u>Fourniture et pose d'un Ø300 série 135 A, ce prix rémunère :</u> La fourniture et la mise en œuvre des canalisations à écoulement gravitaire en béton armé de lasérie 135 A de Ø300 mm intérieur provenant d'usines agréées, à emboîtement à collets avec joints souples incorporés. Ce prix comprend la fourniture, le transport à pied d'oeuvre, les terrassements, la pose en tranchées des tuyaux, des joints et des pièces nécessaires à la réalisation de l'ouvrage ainsi que la confection du lit de pose en sable sur une épaisseur de 0.10 m, le remblaiement des ouvrages et le compactage des matériaux de remblais. Le mètre linéaire : | ml | |
| 129 | <u>Raccordement d'antenne EP 300 sur réseau principal, ce prix rémunère :</u> Le raccordement d'antenne EP300 sur regard béton ou réseau principale béton EP, compris percement, évacuation des déblais, la confection sur les canalisations de regards de visite à cheminée rectangulaire ou circulaire, la confection de la cheminée à l'aide d'éléments préfabriqués ou coulés en place en béton, posés avec joints souples, le raccordement de toutes canalisations y compris branchements éventuels, la fourniture et la pose sur regard à la cote définitive d'un tampon fonte. L'unité : | U | |
| 130 | <u>Fourniture et mise en œuvre d'une grille 40*40, ce prix rémunère :</u> La fourniture et la mise en œuvre d'un regard grille 40*40 concave y compris réalisation de la cheminée coffrée en béton, la mise au niveau définitif de la grille, la fourniture et pose de grille 400*400mm concave classe 250KN, le percement de la buse, toutes maçonneries, main d'oeuvre et toutes sujétions. L'unité : | U | |
| 131 | <u>Fourniture et mise en œuvre d'un gargouille complète, ce prix rémunère :</u> La fourniture et pose de gargouille complète équipé d'un sabot fonte récupérateur de gouttière, le corps en fonte apparent d'une longueur moyenne 2 m et la tête de gargouille en fonte à intégrer dans la bordure T2, ce prix comprend également tous travaux de découpe et récupération de sorties de lots, intégration dans les bordures, réglage des pentes, terrassements et lit de pose, et toutes sujétions de réalisations. L'unité : | U | |
| | L'IMPLANTATION ET LA POSE DES RESEAUX DEVRONT ETRE VALIDEES AU PREALABLE PAR LE MAITRE D'OUVRAGE | | |
| | Bordures | | |
| | <u>Dépose définitive de bordures T2, ce prix rémunère :</u> La dépose de bordures T2 existantes comprenant le sciage de chaussée, les terrassements, dépose et évacuation des bordures en décharge, dépose et évacuation des semelles béton, évacuation de tous déblais en décharge agréée et toutes sujétions. | | |
| 132 | <u>T2 granité :</u> Le mètre linéaire..... | ml | |
| 133 | <u>T2 béton :</u> Le mètre linéaire..... | ml | |
| 134 | <u>Dépose définitive de bordures P1, ce prix rémunère :</u> La dépose de bordures P1 existantes comprenant le sciage de chaussée, les terrassements, dépose et évacuation des bordures en décharge, dépose et évacuation des semelles béton, évacuation de tous déblais en décharge agréée et toutes sujétions. Le mètre linéaire..... | ml | |
| | <u>Dépose et repose de bordures T2, ce prix rémunère :</u> Dépose et mise en stock de bordures T2 comprenant le sciage de chaussée, les terrassements, dépose et mise en dépôt des bordures, dépose et évacuation des semelles béton, évacuation de tous déblais en décharge agréée et toutes sujétions. Repose de bordures granit mises en stock, y compris terrassement, lit de pose béton de 15 cm moyen, reprise éventuelle de la chaussée en enrobé 0/6 après pose, joints en ciment, solins de calage à l'arrière sur toute la longueur, la reprise des bordures sur leur lieu de dépôt, main d'oeuvre et toutes sujétions. | | |
| 135 | <u>T2 granité :</u> Le mètre linéaire..... | ml | |
| 136 | <u>T2 béton :</u> Le mètre linéaire..... | ml | |
| 137 | <u>Dépose et repose de bordures P1, ce prix rémunère :</u> La dépose et mise en stock de bordures P1 comprenant les terrassements, dépose et mise en dépôt des bordures, dépose et évacuation des semelles béton, évacuation de tous déblais en décharge agréée et toutes sujétions. | | |

| | | | |
|--|---|----|--|
| | Repose de bordures granit mises en stock, y compris terrassement, lit de pose béton de 15 cm moyen, reprise éventuelle de la chaussée après pose, joints en ciment, solins de calage à l'arrière sur toute la longueur, la remise en place de terre à l'arrière pour remplissage du vide, la reprise des bordures sur leur lieu de dépôt, main d'oeuvre et toutes sujétions. Le mètre linéaire..... | ml | |
| 138 | La fourniture et mise en œuvre de bordures T2, ce prix rémunère : La fourniture et pose de bordures sur lit de béton dosé à 250kg, y compris terrassements, fondation béton, solin arrière (ou de part et d'autre) en béton sur toute la longueur, joints, formes de bateaux, coupes d'angle à la scie, reprise de chaussée en enrobé 0/6. | | |
| 139 | T2 granité classe U: Le mètre linéaire..... | ml | |
| 140 | T2 béton lisse classe U : Le mètre linéaire..... | ml | |
| 141 | T2 basse béton lisse classe U : Le mètre linéaire..... | ml | |
| | La fourniture et mise en œuvre de bordures P1, ce prix rémunère : La fourniture et pose de bordures sur lit de béton dosé à 250kg, y compris terrassements, fondation béton, solin arrière (ou de part et d'autre) en béton sur toute la longueur, joints, formes de bateaux coupes d'angle à la scie, remise en place de terre pour remplissage du vide, et toutes sujétions. | | |
| 142 | P1 granité classe U: Le mètre linéaire..... | ml | |
| 143 | P1 béton lisse classe U: Le mètre linéaire..... | ml | |
| 144 | La fourniture et mise en œuvre de bordures T2 Granit, ce prix rémunère : La fourniture et pose de bordures granit sur lit de béton dosé à 350 kg épaisseur moyenne 15cm, y compris terrassements, fondation béton, solin arrière (ou de part et d'autre) en béton sur toute la longueur, joints, protection lors du répandage des produits bitumineux, formes de bateaux, coupes d'angle à la scie, reprise de chaussée de type suivant : Bordure 15 x 25 en granit gris de Louvigné finition bouchardée, avec arrondi de 2cm sur l'arête saillante côté voirie. Le mètre linéaire : | ml | |
| 145 | Chainette 1 rang de pavés 15 x 15, ce prix rémunère : La fourniture, le transport, le terrassement et la mise en œuvre de mortier pour fondation et calage sur une épaisseur portée à 10 cm. L'épaisseur du lit de mortier sera adaptée en fonction des prescriptions particulières de pose édictées par le fournisseur des pavés. La fourniture, le transport et la mise en œuvre de mortier de jointoiement à refus, l'arrosage et le balayage, la réalisation des joints, y compris toutes sujétions. Le mètre linéaire : | ml | |
| 146 | Bordures I2 béton collées, ce prix rémunère : Le nettoyage préalable du support, la fourniture et la mise en œuvre des mortiers et des colles sur revêtement, la façon des joints, les coupes nécessaires, - le collage des éléments (droits, concaves, convexes et de pointe) en fonction du tracé, les éléments de bordures seront posés avec maintien d'un espace vide entre eux de 0,5 à 1 centimètre (rempli à l'aide d'un matériau d'un mortier de type M30), y compris toutes sujétions. Le mètre linéaire : | ml | |
| 147 | Création de bateau dans les bordures, ce prix rémunère : La réalisation de bateau dans les bordures de trottoirs comprenant le sciage de l'enrobé, la dépose de 7ml de bordures, la repose de 7ml de bordures T2 béton granitées neuves, la préparation et nivellement du support ainsi que la reprise de d'enrobé de chaussée neuf en enrobé 0/6 sur 5cm, ainsi que toutes sujétions de réalisation. L'unité : | U | |
| 148 | Nettoyage de bordures granité, ce prix rémunère: Le nettoyage des bordures granité au nettoyeur haute pression ou par brosse, ou toute autre moyen ne détériorant pas les bordures. Le mètre linéaire..... | ml | |
| LA DEPOSE DES BORDURES ET LA POSE DE NOUVELLES BORDURES DEVRONT ETRE VALIDEES AU PREALABLE PAR LE MAITRE D'OUVRAGE. | | | |
| Revêtements de chaussées et trottoirs | | | |
| 149 | Emplois partiels PATA, ce prix rémunère : La mise en œuvre à la tonne d'émulsion répandue la confection d'emplois partiels quelle que soit la surface de chaussée comprenant, la préparation du support (comblement des nids de poule,....), la fourniture, le stockage, le transport et le répandage d'émulsion de bitume R 69% soit en bicouche pour matériaux de déflachage, soit en monocouche sur chaussée ancienne avec un dosage de 2,5 kg/m ² pour l'imprégnation et 2 kg/m ² pour l'enduit de fermeture. La fourniture, le transport et la mise en œuvre de graviers 6/10 en imprégnation ou 4/6 en enduit à raison de 8 litres par mètre carré. Le balayage mécanique et l'aspiration des rejets de graviers, 5 jours au minimum après l'emploi partiel. Toutes sujétions de largeur de voie, de surfaces unitaires à réparer ou bien de fourniture ou de mise en œuvre. La tonne : | T | |
| 150 | Bicouche 6/10-2/4 à l'émulsion et cloutage en 10/14, ce prix rémunère : La réalisation d'un bicouche gravillonnée à l'émulsion de bitume sur voirie, comprenant : la préparation du support (| | |

| | | | |
|-----|---|----------------|--|
| | déflachage, comblement des nids de poule,.....) le cloutage du support en gravillons 10/14, à raison de 10 l/m ² , émulsion à 2,5 Kg/m ² et gravillons 6/10 à raison de 10 l/m ² et d'un cylindrage léger, émulsion à 2 Kg/m ² et gravillons 2/4 à raison de 5 l/m ² et d'un cylindrage poussé au cylindre à jantes lisses. y compris toutes sujétions. Le mètre carré : | m ² | |
| 151 | Enrobé à chaud 0/6, ce prix rémunère : La fourniture et mise en œuvre d'enrobé à chaud 0/6 noirs (épaisseur demandée sous trottoirs 5cm), y compris couche d'accrochage et toutes sujétions. La tonne : | T | |
| 152 | Plus value pour mise en œuvre à la main du prix n°144 : La tonne : | T | |
| 153 | Enrobé à chaud BBSG 0/10, ce prix rémunère : La fourniture et mise en œuvre d'enrobé à chaud type BBSG 0/10 noirs sur une épaisseur 6cm, y compris la couche d'accrochage et les raccordements aux chaussées existantes avec un joint à l'émulsion sablée, et ce, sur l'ensemble des chaussées. Y compris toutes sujétions. La mètre carré : | M ² | |
| 154 | Bicouche 6/10-2/4 à l'émulsion, ce prix rémunère : La fourniture et mise en œuvre d'un bicouche sur voirie, comprenant : la préparation du support (déflachage, comblement des nids de poule,...), un premier répandage d'émulsion de bitume à 65 % à raison de 2.4 kg au m ² suivi d'un gravillonnage de 10 l de 6/10 au m ² et d'un cylindrage léger; un deuxième répandage d'émulsion de bitume à 65 % à raison de 2.1 kg au m ² suivi d'un gravillonnage de 2/4 à raison de 6l au m ² et d'un cylindrage poussé au cylindre à jantes lisses, le balayage ainsi que l'aspiration des rejets exécuté dans les quinze jours suivant les travaux. Y compris toutes sujétions de fourniture, transport, matériel et main d'œuvre. Le mètre carré : | m ² | |
| 155 | Couche d'imprégnation, ce prix rémunère : L'exécution d'une couche d'imprégnation à l'émulsion de bitume à 60% dosé à 2,5 kg/m ² suivie d'un gravillonnage 6/10 au dosage de 10 l/m ² , comprenant la fourniture du liant et des granulats, y compris toutes sujétions. Le mètre carré : | m ² | |
| 156 | Couche d'accrochage d'un support béton, ce prix rémunère : L'exécution d'une couche de liant d'accrochage à utiliser lors du recouvrement d'un support béton à l'émulsion de bitume. Le mètre carré : | m ² | |
| | Signalisation | | |
| | Marquage à la peinture , ce prix rémunère : Le balayage du support et le marquage à la peinture routière blanche 1 RH S3 1 000 000 PR rétroréfléchissante. | | |
| 157 | Axe de chaussée (discontinue et continue) : Le mètre linéaire : | ml | |
| 158 | Passages piétons : Le mètre carré : | m ² | |
| 159 | Bandes de cédez le passage : Le mètre carré : | m ² | |
| 160 | Ligne continue 2 u pour traçage de stationnement : Le mètre linéaire : | ml | |
| 161 | Ligne discontinue T'2, 2 u pour traçage de stationnement : Le mètre linéaire : | ml | |
| 162 | Contours et pointes d'ilôts : Le mètre linéaire : | ml | |
| | Marquage à la résine, ce prix rémunère : Le balayage du support et le marquage de la signalisation horizontale à la résine thermoplastique blanche 1RH S3 1 000 000 PR rétroréfléchissante. | | |
| 163 | Passages piétons : Le mètre carré : | m ² | |
| 164 | Giratoire : Le mètre carré : | m ² | |
| 165 | Dalle pododactile, ce prix rémunère : La Fourniture et mise en place de dalles pododactiles en béton granitées grises à poser avant les revêtements des trottoirs selon les recommandations du fournisseur. Les dalles seront constituées d'éléments 40*40 cm. Le mètre linéaire : | mi | |
| 166 | Balises J11, ce prix rémunère : La fourniture et la fixation par scellement de balise J11 blanche. L'unité : | U | |
| | LES QUANTITES DOIVENT ETRE VALIDEES AVANT APPLICATION PAR LE MAITRE D'OUVRAGE | | |

| DIVERS | | | |
|--------|--|----|--|
| 167 | <p><u>Mise en place de potelet, ce prix rémunère :</u> La mise en place de potelet fournit par la ville de Bénodet, la réalisation du massif, ou du carottage le réglage le cas échéant de la platine. La fixation ou le scellement du potelet par carottage ou massif béton, y compris et toutes sujétions de matériel et de main d'œuvre. L'unité :</p> | U | |
| 168 | <p><u>Création de fossé, ce prix rémunère :</u> L'ouverture de fossé exécutée manuellement ou avec engins mécaniques, y compris toutes sujétions d'évacuation des matériaux à la décharge agréée. Le mètre linéaire :</p> | ml | |
| 169 | <p><u>Dépose et repose d'un muret, ce prix rémunère :</u> La dépose de muret en pierres de hauteur environ 0,40 à 0,60y compris démolition et enlèvement des fondations, stockage des pierres, reprise du talus pour permettre un élargissement de trottoir à 1,50 m, réfection du muret utilisant les pierres stockés, y compris sujétions de harpage et de liaison sur muret existant, et réalisation des fondations. Le prix comprend le chargement et évacuation de matériaux impropres à la reconstruction et fondations en décharge agréée. Y compris toutes sujétions. Le mètre linéaire :</p> | ml | |
| 170 | <p><u>Dessouchage, ce prix rémunère :</u> Le dessouchage de 2 sujets, y compris le comblement du trou par apport complémentaire de terre végétale ou matériaux de grave non traité 0/31,5 et compactage selon les situations, le chargement, le transport, le déchargement des produits en décharge, droits de décharge compris ; le brûlage des produits étant interdit sur le chantier. Y compris toutes sujétions. Le forfait :</p> | f | |